

soient pas imposés d'emblée à une église jusqu'alors innocente du culte des idoles, c'est justement ce que les conditions de la production artistique et l'habituelle lenteur de l'éducation des masses permettent *a priori* d'affirmer. Nous avons suggéré, et nous croyons volontiers que le bouleversement social causé par l'invasion scythique, en ruinant tout ou partie des anciens sanctuaires, a offert aux formules nouvelles l'occasion de se montrer, et finalement de s'étaler sur les édifices restaurés : encore a-t-il fallu attendre que s'accomplît, en même temps que la conquête morale des conquérants, la réparation des dommages causés par leurs troupes. Bref, il n'y a pas lieu d'être surpris qu'une idée, voire même une réalisation artistique datant au plus tard des débuts du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, ne s'affirme comme entrée dans le domaine public qu'au bout d'une centaine d'années ; et, réciproquement, la vulgarisation de l'image du Buddha gandhârien dès le premier siècle après notre ère postule nécessairement pour elle un passé déjà long de tâtonnements dans la création et de vicissitudes dans la diffusion. Tandis qu'elle s'achemine ainsi cahin-caha vers la triomphante carrière qui devait la conduire jusqu'aux extrémités orientales de l'Ancien monde, l'empire des Çakas a déjà eu le temps de passer, d'ailleurs sans violence apparente, aux mains des Pahlavas en attendant d'échoir aux Tokhâres : mais à partir de ce moment nous quittons le terrain mouvant des hypothèses pour ne plus utiliser que les documents actuellement connus.

LA PÉRIODE INDO-PARTHE. — Le plus ancien Buddha exécuté sur commande que nous ayons pour l'instant conservé est toujours celui qui décore à double exemplaire le reliquaire d'or trouvé à Bîmarân, près de Nagarâhâra, à l'intérieur d'un vase de stéatite inscrit et en compagnie de quatre monnaies de cuivre d'Azès à l'état neuf. Le conditionnement même du dépôt ne prouve qu'une chose, à savoir qu'il était postérieur à l'an 30 avant notre ère : mais toutes les présomptions sont pour qu'il ne lui soit pas postérieur de beaucoup. D'autre part, l'inscription nous avertit qu'il s'agit d'une de ces « restaurations » postérieures à l'invasion scythique auxquelles nous avons déjà fait allusion. Ainsi que le remarque M. Sten Konow « nous n'avons aucun droit d'assumer que [le donateur] Çivarakshita ait fait autre chose que de donner le vase [de stéatite]. Il se peut que les reliques aient été plus anciennes et que tel fût aussi le cas du reliquaire d'or... » : supposition d'autant plus probable que celui-ci avait déjà perdu son couvercle dans la bagarre. Tout bien considéré, il y a donc les plus grandes chances pour que nous possédions une image — mais non une statue — du Buddha antérieure d'assez loin à la naissance du Christ. Viennent ensuite — *longo sed proximi intervallo* — les deux Buddhas portant leur date incisée sur leur socle, l'un (en provenance du Svât) de l'an 318, et l'autre (originaire de Pushkarâvatî) de l'an 384 d'une ère non spécifiée. M. J.-Ph. Vogel a proposé de les rapporter à l'ère qui fut le modèle de toutes les autres en Asie, à savoir celle des Séleucides (312 av. J.-C.). De notre côté, nous avons suggéré l'emploi d'une ère dont l'exemple des Séleucides aurait inspiré la création aux *jyotisha* des Mauryas et qui aurait commencé en 321/2 avant la nôtre : mais l'existence de cette computation est seulement postulée par le fait que l'ère dite Çaka (78/9 ap. J.-C.) débute exactement avec son quatrième siècle, et la preuve écrite qu'on en avait cru trouver dans l'inscription de Khâravêla s'est révélée caduque. Une récente communication de M. Sten Konow nous apprend enfin que M. H. Lüders et lui ont des raisons probantes de faire intervenir l'ère des Arsacides, ce qui n'aurait après tout rien que de naturel au temps ou au lendemain de la domination indo-parthe. L'une des statues remonterait ainsi à l'an 70 et l'autre à l'an 136 de notre comput. Les quarante dernières années ne nous ont rien apporté de plus : mais la parole reste aux fouilles futures ; et ces quelques spécimens permettent d'attendre avec confiance que des trouvailles nouvelles corroborent ce qu'ils nous donnent déjà à penser, à savoir que, se superposant peu à peu au seul culte de la Loi et des reliques du Maître,